

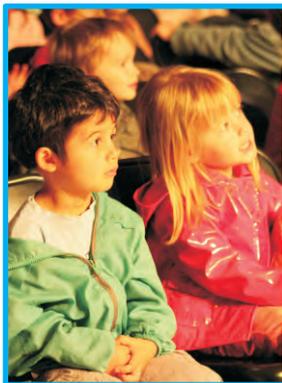
Wambrechies

INFO



[Le magazine des Wambrecitains]

octobre 2011 - n° 38



Le point sur la rentrée des écoles wambrecitaines
> page 8



360 logements en cours de construction à Wambrechies !
> page 10



Culture : la ville partenaire du Prato et de Lille Métropole
> pages 14

Intercommunalité & développement durable

Agenda 21, gestion des déchets et des transports, amélioration de l'habitat...

L'intercommunalité est au coeur des politiques locales de développement durable.

> pages 4 à 7

SIVOM Alliance Nord-Ouest, LMCU...
Wambrechies, Marquette



Sommaire

Wambrechies Info n°38
octobre 2011

Vie citoyenne

page 3 : résumé du Conseil Municipal du 7 juillet 2011

page 15 : > expression politique

> présentation du Schéma d'Aménagement Numérique de Lille Métropole

Dossier développement durable

pages 4 à 7 : l'intercommunalité, fer de lance du développement durable

Grandir à Wambrechies

page 8 : > le point sur la rentrée scolaire

> la commission menu : qui est-elle et à quoi sert-elle ?

> le projet pédibus : stop ou encore ?

page 9 : retour sur les accueils de loisirs estivaux

Cadre de vie

page 10 : le point sur les projets de construction de logements

page 11 : retour sur les travaux menés par la ville cet été

Vivre le quotidien

page 12 : > le PTZ+, le nouveau prêt à taux zéro

> le BG bus, pour vous aider à créer votre entreprise

Economie

page 13 : les nouveaux commerces et services wambrecitains

Culture/loisirs

page 14 : > *Les Belles Sorties*, le nouveau concept de partenariat

proposé par Lille Métropole

> la semaine bleue

Page 16 : retour en photos sur le trimestre passé

...et retrouvez
toute l'actualité wambrecitaine
sur www.wambrechies.fr

Magazine trimestriel de la Ville de Wambrechies,
imprimé à 4 500 exemplaires avec des encres
végétales sur du papier certifié PEFC issu de
forêts écologiquement gérées.

Directeur de la publication : Daniel Janssens

Rédacteur en Chef : Michel Sas

Journaliste : Robin Wallart

Maquette : Robin Wallart

Photos : Robin Wallart, Sandrine Buchet

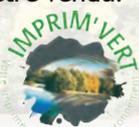
Impression : FG PRINT, Z.A. du Chat

126, rue Marie Curie 59118 Wambrechies

Dépôt légal : troisième trimestre 2011

Ce magazine est distribué avec l'agenda culture n° 14.

Diffusion gratuite, ne peut être vendu.



Chères Wambrecitaines, Chers Wambrecitains,

Nous voici de nouveau dans l'action, après cette période estivale.

Nous voici de nouveau prêts à affronter les difficultés et les défis du quotidien (même si je suis bien conscient que beaucoup n'ont, en ce domaine, connu aucun répit).

Toute l'équipe municipale s'est remise au travail, délibérément dans l'optique de confirmer ses engagements auprès de vous.

Et notamment, préserver à Wambrechies sa dynamique au sein de la Communauté Urbaine :

- C'est intégrer de nouveaux projets : la création d'un espace de Tir à l'arc au Hameau des Trois Louches ; de nouveaux commerces qui régulièrement, s'installent sur Wambrechies, l'inauguration prochaine de l'Ecopark, à l'entrée de la commune...

- Ce sont aussi de nouvelles constructions de logements pour tous, de l'accession libre à l'accession sociale et du locatif libre au locatif social.

- Nous avons également entamé une concertation en vue de la révision simplifiée du PLU sur le secteur du Petit Paradis, qui sera bientôt soumis à de réelles évolutions. La même procédure a été engagée pour le 23 et 25 de la rue Obert. Enfin, la valorisation du Parc Public sera l'aboutissement de ce beau projet d'ensemble.

- Cette dynamique, ce sont encore des perspectives ambitieuses au niveau culturel (expositions, Festival Afriques, Journées du patrimoine...), au niveau environnemental et un investissement constant auprès de la jeunesse.

Je n'oublie pas que ces aménagements et les travaux induits, entraînent des nuisances, plus ou moins importantes pour les riverains, des bouleversements d'habitudes, de repères (fermeture du pont, sens unique de la rue d'Ypres...)

Il est pourtant certain que nous mettons tout en œuvre à notre niveau pour que la mutation de notre commune se passe dans les meilleures conditions et qu'elle s'adapte à l'avenir : activités, logements, déplacements doux facilités et adaptés à tous les comportements et toutes les tranches d'âges ; tout cela dans le respect des nouvelles lois et décrets du Grenelle de l'environnement.

Joindre plus aisément le centre de Lille, mais pouvoir également se déplacer dans l'ensemble de la Métropole est une nécessité de plus en plus prégnante. La mise en place du nouveau Plan Bus et du V'Lille représentent une étape capitale au service de tous les citoyens de la Métropole.

L'harmonisation des politiques communautaires ne cesse d'évoluer vers plus de clarté et de visibilité pour tous. La mise en place d'un agenda 21 sur Wambrechies, en partenariat avec la ville de Marquette est un autre axe privilégié, et ce, dans une optique de long terme et d'engagement pour les futures générations.

Des mutations nécessaires qui rythment le quotidien d'une ville en plein essor, et que je suis heureux d'accompagner, en qualité de Maire, mais également au titre de ma Vice-Présidence à Lille Métropole Communauté Urbaine.

Le vent du changement souffle sur chaque parcelle de Wambrechies, tout en espérant préserver ses racines. Ce que toute l'équipe municipale s'attache à faire.

C'est ce que nous nous devons de réussir, dans le souci de nous-mêmes, de notre bien-être, celui de nos enfants et des générations futures.

Je vous souhaite pour cette rentrée, de trouver votre bonheur à Wambrechies !

Maire de Wambrechies
Vice Président de Lille Métropole
Communauté Urbaine
Vice Président du SIVOM
Alliance Nord Ouest

Conseil Municipal

Voici un résumé des principales décisions prises au cours du Conseil Municipal du 7 juillet dernier.

Conseil Municipal du 7 juillet

VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN AU PROFIT DE LA SCI « ENTENTE »

Afin de réaliser une rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite pour la pharmacie ainsi qu'un accès au logement, il est nécessaire pour la SCI *Entente* d'acquérir une partie de parcelle cadastrée pour une superficie d'environ 22 m².

Le conseil municipal, par 26 voix pour et 2 voix contre, décide la vente de cette partie de terrain au prix de 200 € le m² au profit de la SCI *Entente*, autorise M. le Maire à solliciter l'Etude de Me Coquet, notaire à Lille, pour l'élaboration de l'acte de vente et à signer cet acte de vente ainsi que tous actes devant intervenir dans ce contexte.

MUTATION DE PROPRIETE DE PARCELLES EN CONCESSION AU PROFIT DES VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

L'opération a pour objet de permettre le transfert à l'Etat du terrain apporté en concession au port de plaisance par la ville, dans le cadre de sa concession portuaire.

Ces terrains, ainsi que le bâtiment de la capitainerie, sont transférés gratuitement à l'Etat et resteront dans le périmètre de la concession portuaire de la ville jusqu'au terme de la concession.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de céder à titre gratuit les parcelles et le bâtiment de la capitainerie aux Voies Navigables de France et autorise M. le Maire à signer l'acte administratif établi entre la ville et Voies Navigables de France qui sera élaboré par le service des domaines de l'administration fiscale.

AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

La loi du 16 décembre 2010 vise à achever et rationaliser la carte intercommunale, que ce soit en ce qui concerne les établissements publics de coopération intercommunale EPCI à fiscalité propre (communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine) ou en ce qui concerne les autres EPCI tels que les syndicats (syndicats intercommunaux SIVU ou SIVOM, syndicats mixtes).

La commune de Wambrechies approuve les objectifs de rationalisation de l'intercommunalité en termes d'efficacité de l'intervention publique, d'optimisation des moyens humains, financiers et matériels, de cohérence territoriale.

Pour la commune, la réforme des collectivités territoriales doit cependant tenir compte des réalités des bassins de vie des différents territoires de la métropole.

Ainsi, dans le projet proposé de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale,

la commune de Wambrechies est directement concernée par les fusions envisagées de certaines intercommunalités :

> Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) : fusion avec la communauté de communes des Weppes

> SIVOM Métropolitain des Réseaux de transport et de distribution d'énergies (SIMERE) : fusion avec quatre autres syndicats

> Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Vallées de la Lys et de la Deûle : fusion avec 13 syndicats.

La commune de Wambrechies considère que le principe à retenir, de nature constitutionnelle, est celui de la libre administration des collectivités territoriales.

Conformément à ce principe :

> C'est aux assemblées délibérantes de Lille Métropole et des communes qui la composent de décider de son périmètre et à ce titre elles ne doivent pas se voir imposer des fusions autoritaires d'autres communes ou communautés de communes n'en ayant pas fait la demande ;

> Les fusions envisagées de certains syndicats entraînent des conséquences directes pour la commune de Wambrechies, à différents niveaux (financier, compétence exercée avec un impact sur le service à l'habitant, cohérence géographique d'intervention, personnel...) sans qu'une concertation ait eu lieu et sans connaissance de cause précise des conséquences ;

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a rendu un avis négatif aux propositions de l'Etat.

AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le Conseil Municipal est sollicité par M. le Préfet et M. le Président du Conseil Général pour donner un avis sur ce projet. Wambrechies, comme les villes de Marcq-en-Baroeul, Marquette-lez-Lille et Bondues, en règle avec la loi du 5 juillet 2000, réclame avec force :

> l'accélération de la création d'aires d'accueil de petits passages et de grands passages,

> le respect des règles décrites au schéma en matière d'usage limité des terrains de grands passages tant par les autorités que par les gens du voyage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les amendements ou remarques au projet.

MODALITES DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ACCUEILS DE LOISIRS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte, après étude de chaque cas par les adjoints

délégués, le remboursement des sommes payées dans les limites suivantes :

> Annulation 12 jours ouvrables avant le début de l'accueil : la totalité.

> Moins de 12 jours ouvrables mais plus de 5 jours ouvrables avant le début de l'accueil : la totalité des frais de garderie et de restauration et 50 % des frais d'accueil.

> 5 jours ouvrables avant le début de l'accueil et moins : la totalité des frais de garderie et de restauration.

RESTAURATION ET AMENAGEMENT DU CHATEAU DE ROBERSART – CONSULTATION DE MAITRE D'OEUVRE

Seuls la restauration du couvert et des façades du corps central et d'une partie de l'aile droite ainsi que l'aménagement des combles du corps central avec restitution des châssis de toit restent à traiter. La réfection de la cour sera également entreprise.

En fonction du montant estimatif des travaux, il y a lieu de procéder à une consultation de maîtrise d'œuvre sans concours, en vue de désigner un architecte par un examen de ses compétences, de ses références et de ses moyens humains.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à effectuer la consultation de maîtrise d'œuvre.

REAMENAGEMENT DU PARC PUBLIC, AVENUE DE ROBERSART

Trois candidats ont été invités à remettre leur projet et à le présenter devant la commission d'appel d'offres.

Après étude et analyse et sur avis de la commission, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à l'Equipe URBA FOLIA, 63 avenue de Canteleu à Villeneuve d'Ascq, pour un montant de 159 676 € HT, et d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer le marché devant intervenir.

Retrouvez
l'intégralité
des comptes-
rendus des

Conseils Municipaux sur

www.wambrechies.fr

Développement l'intercommunalité

« *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.* »

Cette définition du concept de développement durable est celle qui fut proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.

Si ce concept est général et s'applique à l'échelle de l'humanité entière, c'est pourtant à un niveau local que les politiques de développement durable doivent être menées, afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des populations.

Apposé à la réalité wambreçitaine, local signifie intercommunalité.

De Lille Métropole Communauté Urbaine et son nouveau plan bus, au SIVOM Alliance Nord Ouest et son *Espace Info Energie*, en passant par un partenariat naissant entre Wambrechies et Marquette autour d'un Agenda 21 commun, voici la réalité des politiques de développement durable qui vous concernent directement.

ent durable : té en fer de lance

Naissance d'un Agenda 21

La ville s'est associée à Marquette pour élaborer, sous l'égide de Lille Métropole Communauté Urbaine, un Agenda 21 local. Le projet est d'ores et déjà bien avancé et devrait prochainement se concrétiser. Mais pourquoi s'associer avec Marquette ? Quel est le rôle de la communauté urbaine ? Et au fait, qu'est-ce qu'un agenda 21 ?

Agenda 21, définition

C'est en 1992, lors du Sommet de la Terre de Rio, que naît la notion d'Agenda 21 (pour 21^{ème} siècle). Constatant la dégradation de l'environnement à l'échelle de la planète et soulignant les risques induits, 173 chefs d'Etat s'entendent alors sur un programme d'actions pour le 21^{ème} siècle, un ensemble de recommandations concrètes déclinées du concept de développement durable, reposant sur trois piliers fondateurs : l'action économique, le développement social et la gestion économe des ressources naturelles.

Ce sommet fait des collectivités locales les fers de lance de ce projet : charge à elles de mettre en place un programme à leur échelle, à partir d'un mécanisme de consultation de la population.

L'Agenda 21 est donc un programme local d'actions en faveur du développement durable. Son spectre, extrêmement large, touche aux domaines de la pauvreté, de la santé, du logement, de la pollution de l'air, de

la gestion des mers, des forêts et des montagnes, de la gestion des ressources en eau et de l'assainissement, de la gestion de l'agriculture et de la gestion des déchets.

Une nouvelle culture territoriale

Enfin, et à travers la méthode Agenda 21, il est intéressant de noter que le développement durable sonne le glas d'une culture technocratique et d'un pouvoir hiérarchisé.

L'agenda 21 repose en effet sur un partage des savoirs, des pouvoirs et des responsabilités. Il introduit un renouveau des modes de décision d'action et d'évaluation publiques, un changement de posture du monde politique vis-à-vis de la population et des acteurs socio-économiques, forces vives du territoire. Il favorise l'avènement d'une nouvelle culture territoriale et citoyenne et renouvelle les modes de construction de la décision.

L'agenda 21 wambrechitain & marquettois

L'idée d'un agenda 21 wambrechitain est née dans les arcanes de Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU). Soucieuse de cohérence territoriale, la communauté urbaine a réalisé un état des lieux des pratiques de développement durable auprès des communes la composant. Résultat : 28 ont une démarche structurée (de type Agenda 21), 48 (dont Wambrechies) développent des approches plus ponctuelles, alors que quatre ne prennent pas en compte le développement durable.

Dans la continuité de son plan climat-énergie et de son Agenda 21, LMCU a souhaité que les communes n'ayant pas encore entrepris cette démarche puissent le faire sur la base de relations intercommunales. Elle a alors lancé en décembre 2010 un appel à projets doublé d'une expertise méthodologique pour l'élaboration d'un Agenda 21 intercommunal.

Souhaitant s'inscrire dans cette démarche, la ville s'est alors rapprochée du groupe de réflexion *Développement Durable* du SIVOM afin de voir les opportunités d'alliance. Initialement prévu avec Marquette et Verlinghem, l'agenda 21 ne se fera, finalement, qu'avec Marquette. Le rapprochement

entre nos deux villes se base sur des territoires conjoints, une histoire proche et, nous l'espérons, un avenir commun.

L'appui communautaire se fera par l'intermédiaire d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, présélectionnée et mise à disposition par LMCU. C'est le cabinet d'études Auxilia qui a été choisi pour nous accompagner dans notre démarche Agenda 21.

Le projet est donc bel et bien lancé : Wambrechies et Marquette ont chacune réalisé un état de lieux (forces et faiblesses) des actions en cours. Une réunion s'est tenue fin septembre entre les deux collectivités afin de cadrer la démarche, préalable indispensable avant de rencontrer Auxilia et de poser les premières pierres d'un agenda 21 commun. Affaire à suivre...

Une question ?

contactez **Olivier Mutez**, Conseiller délégué en charge du développement durable : omutez@epareca.org

Un nouveau plan bus



Depuis le mois dernier, le réseau de bus de la Métropole s'est étoffé : plus de lignes, amplitude de fonctionnement élargie, liaisons repensées, création d'une ligne de nuit... Objectif : accroître l'offre existante de 30 %, afin d'atteindre les 80 millions de voyageurs à l'horizon 2017, soit le double de la fréquentation enregistrée au début des années 2000.

Wambrechies est directement concernée par cette refonte.

Pour accroître sa lisibilité et ses performances, l'actuelle Liane 1 a été scindée en deux Lianes distinctes :

> **Une Liane 1** Wambrechies - Marquette - St André - Lille - Ronchin prolongée dans sa partie sud jusqu'au centre commercial de Faches Thumesnil,

> **Une nouvelle Liane 90** : Comines - Quesnoy - Wambrechies - Marquette - St André - Lille Hôtel de Région. Conservant le même itinéraire que l'ancienne Liane 1, elle bénéficie d'un confort accru avec la mise en place de véhicules articulés en heures de pointe et d'une fréquence renforcée vers Lille à ces mêmes heures de pointe (toutes les 10 à 15 min) ainsi qu'en heures creuses (toutes les 30 min).

Son amplitude est élargie : jusqu'à 23h30 en semaine (dernier départ de Lille)

Vouloir se développer durablement, c'est aussi permettre à tous de se déplacer facilement en engendrant le moins d'impacts possibles sur l'environnement. Lille Métropole Communauté Urbaine vient ainsi de repenser son plan bus. Avec une meilleure irrigation des territoires, il va permettre à tous les habitants de la métropole lilloise d'aller partout plus directement et rapidement.

et 0h30 les vendredis et samedis.

En complément, la ligne 56 Quesnoy - Wambrechies - Marquette Haut Touquet - La Madeleine offre une liaison alternative vers le Vieux Lille et le secteur des Gares, avec une fréquence de 30 min en heure de pointe et un bus toutes les deux heures en heures creuses.

Cette ligne reprend la desserte du quartier du Chariot d'Or (en substitution de l'actuelle ligne 9) et assure également les liaisons vers le CAT de Jemmapes.

Parallèlement à ces nouvelles créations,

> **les actuelles lignes 18 et 23 restent inchangées ;**

> **la ligne 3 a été supprimée**, la ligne 56 et les nouvelles Lianes 1 et 90 en correspondance avec la ligne 6 ou avec le métro ligne 1 offrant des alternatives rapides et intéressantes pour les déplacements vers Lille.

> **Des tarifs inchangés**

C'est l'autre bonne nouvelle : côté tarif, rien ne bouge ! L'amélioration des services n'engendre aucune augmentation du prix du ticket unitaire ou des abonnements. Les tarifs des transports en commun de la métropole lilloise demeurent parmi les moins chers de France.

> **Une question ?** Appelez Transpole au 03 20 40 40 40

Arrêt du ramassage des encombrants



Nous vous avons annoncé dans le dernier *Wambrechies Info* que l'arrêt du ramassage des encombrants se ferait le 1er octobre 2011. Probablement précipitée, cette date a été repoussée au 1er janvier 2012 mais le principe demeure : vous ne pourrez bientôt plus déposer dans la rue vos gros objets.

Certes, l'annonce peut déranger : l'ancien système était quand même bien pratique... mais si nous souhaitons conserver notre mode de vie, quelques changements de comportement sont nécessaires. En voici un, tout simplement.

De bonnes raisons d'arrêter

Les limites du ramassage « en porte à porte » viennent, en plus du coût pour la collectivité et des problèmes de salubrité de la voie publique, du fait que les déchets ainsi récoltés ne peuvent être valorisés : ils vont directement sous terre ou sont brûlés...

Cette ère du jetable doit cesser et cessera donc prochainement. Pour répondre aux exigences actuelles en terme de valorisation des déchets, il vous faudra déposer vous-mêmes vos encombrants, dans un peu moins de

Il va falloir s'y faire : à partir du 1^{er} janvier 2012, il n'y aura plus de ramassage des encombrants à Wambrechies. Trop coûteux, déchets impossibles à valoriser... l'ancien système était à bout de souffle. Il vous faudra désormais tout déposer en déchèterie ou prendre rendez-vous pour un ramassage à domicile.

deux mois maintenant, dans l'une des huit (bientôt quinze) déchèteries du territoire communautaire, les plus proches étant celles de Quesnoy/Deûle et de la Madeleine.

Plan B

Si, pour une bonne raison (pas de voiture, déchets trop volumineux, trop lourds...), vous ne pouvez vous débarrasser vous-mêmes de vos objets en déchèterie, n'ayez crainte : une plate-forme téléphonique sera mise en place afin que vous puissiez faire appel à un service d'enlèvement à domicile. Service qui sera bien évidemment gratuit.

Malheureusement, le numéro de téléphone n'a pas encore été communiqué par LMCU. Nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous le connaissons.

Quid des DMS ?

Notez, enfin, que le service de ramassage des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) est maintenu, tous les deuxièmes samedis du mois de 14h à 15h, sur le parking de l'Hôtel de Ville.

Améliorer le bâti

L'un des grands postes de dépense des ménages est l'habitation. Chère à l'achat ou en location, mais aussi chère en fonctionnement... Afin d'aider les particuliers et gommer les dépenses énergétiques superflues, de nombreux services et aides financières à l'amélioration de l'habitat.

L'Espace InfoEnergie du SIVOM Alliance Nord-Ouest pour être (vraiment) informé

Comment maîtriser l'énergie et les factures du logement ? Quel type d'équipement choisir ? Quels travaux faire en priorité ? Quelles sont les aides financières potentielles ?

Faire des économies d'énergie a un double avantage, écologique et économique. Reste que la nébuleuse de savoirs à maîtriser avant de se lancer dans un tel projet a tendance à refroidir la plupart d'entre nous.

Pour remédier à ce problème, aider les particuliers dans leurs démarches et prodiguer de vrais conseils, gratuits, indépendants et de qualité, le SIVOM Alliance Nord Ouest a créé en partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), un Espace InfoEnergie.

Celui-ci a ouvert le mois dernier et est implanté dans les locaux du SIVOM, à Marquette. Il s'adresse

prioritairement aux particuliers mais également aux petites et très petites entreprises ainsi qu'aux collectivités.

Vous y rencontrerez des conseillers spécialistes des questions de l'énergie dans l'habitat. Régulièrement formés et porteurs d'une mission de service public, ils connaissent l'évolution des technologies mises sur le marché ainsi que les dispositifs d'accompagnement financier et réglementaires.

Autrement dit : si vous souhaitez rénover votre logement, rencontrez-les d'abord. Leurs conseils avisés ne pourront qu'être bénéfiques à votre confort, ainsi qu'à votre portefeuille...

Espace InfoEnergie

68^b rue de Wambrechies à Marquette
03 62 53 25 17 | jdufromont@adilnord.fr

Des aides financières de LMCU et de l'Anah pour les propriétaires

Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire de logement que vous louez, et souhaitez rénover votre habitation ? LMCU et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) peuvent vous accorder des subventions pour réaliser vos travaux de rénovation.

Consciente qu'à l'échelle de la métropole lilloise dont fait partie Wambrechies, de nombreux logements privés anciens nécessitent d'être rénovés, LMCU a fait de l'amélioration de l'habitat une de ses priorités à moyen terme.

Propriétaire occupant ou bailleur

Avec ses partenaires, elle propose aux propriétaires un conseil et des subventions pour réaliser des travaux adaptés et de qualité.

Il ne s'agit pas là d'une petite niche ne concernant que quelques rares bénéficiaires. Un propriétaire occupant sur six, soit 35 000 ménages et 20 000 propriétaires bailleurs, peuvent faire l'objet de ce plan d'aide de grande envergure !

Que vous soyez propriétaire occupant ou que vous louiez votre logement, vous pouvez en effet bénéficier d'une subvention si vos travaux concernent l'adaptation à l'âge et aux handicaps pour l'autonomie, l'entretien, l'amélioration du confort, la performance énergétique, etc.

Pour les propriétaires occupants, les subventions sont accordées sous conditions de ressources et varient en fonction des travaux réalisés*.

Pour les bailleurs, l'octroi des aides est conditionné à la signature d'une convention à loyer maîtrisé avec l'Anah. Cela signifie que vous vous engagez à louer votre logement à titre de résidence principale à des ménages dont les revenus sont inférieurs à certains plafonds de ressources.*

Côté démarche, pensez, avant le début des travaux, à remplir une demande de subvention auprès de l'Anah, via son site internet (anah.fr)*.

Un accompagnement de qualité

Un bon conseil : si vous êtes intéressés, la première chose à faire est de contacter Emmaüs logement à Wambrechies (voir ci-dessous), afin que cet opérateur agréé vous accompagne dans vos démarches. Bien que cela ne soit pas obligatoire (sauf pour certaines subventions), cette démarche est fortement conseillée.

Le rôle de ce prestataire est de vous donner toute information sur les financements, de vous aider dans le montage administratif des dossiers, de vous prodiguer des conseils sur les travaux à réaliser, etc.

Emmaüs logement : 03 20 39 72 60

Retrouvez cette information avec les plafonds de ressources, le montant des subventions, les documents à remplir, les contacts ainsi que de nombreuses précisions complémentaires dans l'article *Aides à l'amélioration de l'habitat privé sur wambrechies.fr*, rubrique *Actualité*.

florilège

OPÉRATION BERGES PROPRES

Deux fois par an, la ville organise une *Opération berges propres* afin de débarrasser les berges de la Deûle des débris divers qui les jonchent.

La prochaine se tient samedi 15 octobre. Pour que cette action soit une réussite, nous avons besoin de vous : venez nous rejoindre (rendez-vous à 14h devant la capitainerie du port de plaisance) afin de participer à cette action citoyenne, munis de bottes et de vêtements adaptés.

MOBILITÉ



> V'Lille

Ça y est, c'est parti : V'Lille, le pendant du Vélib' parisien, est arrivé le 16 septembre à Lille, La Madeleine et Mons-en-Baroeul (1^{ère} étape d'un déploiement qui concernera Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Marcq, Lambersart et Wattrelos l'année prochaine).

Fort déjà de 1 100 vélos en libre-service et de 3 000 autres en location longue durée répartis sur 110 stations, V'Lille n'attend plus que vous pour troquer à l'occasion votre voiture contre un bon coup de pédale !

Fabriqués localement, les vélos robustes, maniables et élégants sont un des maillons de la nouvelle mobilité urbaine que promeut LMCU, une mobilité plus douce et accessible à tous.

> Covoiturage

Lille Métropole Communauté Urbaine a lancé une démarche expérimentale de covoiturage dans le cadre du plan de déplacements de zone sur le CRT de Lesquin.

Elle s'est associée pour cela à la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille pour faire la promotion de ce mode de déplacement économe auprès des 1 600 salariés que compte le CRT.

> Autopartage

Lilas Autopartage, le service de location de voitures en libre service 24h/24 pour vos déplacements de courte durée actuellement disponible sur Lille, sera étendu par LMCU à tout le territoire de la métropole.

Plus d'info : www.lilas-autopartage.com

Rentrée scolaire : effectifs stables

Marqué par une lente érosion ces dernières années, le nombre d'enfants inscrits dans les écoles wambrechitaines s'est enfin stabilisé cette année. Ils sont 1035, écoles publiques et privées confondues, contre 1032 l'année dernière à la même époque.



La politique de mixité sociale poussée par la municipalité commencerait-elle à porter ses fruits ?

Las ! Au vu des chiffres officiels de cette rentrée, il semble plutôt qu'il s'agisse de la difficulté grandissante à inscrire ses enfants en toute petite section de maternelle un peu partout sur la métropole lilloise, difficulté qui pousse nombre de parents non Wambrechitains à inscrire chez nous leurs enfants... Le nombre d'extérieurs a en effet augmenté de 22%, passant de 116 à 142 !

Primaires en baisse, maternelles en hausse

Si le nombre d'enfants inscrits en élémentaire a baissé (620 contre 639 l'année dernière), celui des maternelles a donc, comme suggéré un peu plus haut, augmenté de près de 6%, passant de 393 à 415 enfants scolarisés toutes écoles confondues.

Toujours est-il qu'après de nombreuses années de baisse du nombre d'enfants inscrits, la rentrée 2011 marque peut-être l'inversion d'une tendance lourde.

Et avec tous les logements actuellement en cours de construction (lire page 10), parions que l'année prochaine ou dans deux ans, les effectifs globaux (re)commenceront à augmenter, avec ou sans l'apport des extérieurs...

Voici les effectifs par école et niveau. Le chiffre entre parenthèses correspond au nombre d'enfants inscrits l'année dernière à la même époque.

Elémentaires Publiques

Jules Ferry : 267 (275)

Louis Pasteur : 95 (110)

Elémentaires Privées

La Providence : 112 (122)

St Vaast : 146 (132)

Maternelles publiques

Madame de Sévigné : 75 (75)

Madame de Ségur : 60 (57)

Louis Leroy : 124 (110)

Maternelles privées

La Providence : 72 (69)

St Vaast : 84 (82)

La commission « Menu » : qui est-elle et à quoi sert-elle ?

Composée de parents d'élèves, de représentants du corps enseignant et du personnel de cantine, du cuisinier, de la diététicienne, d'un responsable de la société Dupont et de l'Adjoint délégué à la restauration scolaire, elle se réunit 3 à 4 fois par an pour examiner et modifier, si nécessaire, les menus proposés par la diététicienne pour une période de 8 à 10 semaines entre les vacances. Elle est aussi le lien entre les parents et les responsables de la restauration, pour faire remonter les problèmes rencontrés ou émettre des propositions.

Le compte rendu de la dernière réunion tenue le 20 septembre est consultable sur le site de la ville. Vous pourrez constater que les participants étaient peu nombreux, ce qui est dommage. Nous comptons sur une présence plus significative lors de la prochaine commission fixée lundi 14 nov. à 18h, salle des réceptions.



Le projet de pédibus desservant les écoles Pasteur/Séguir et La Providence étant reporté faute de participants, la ville réfléchit à une nouvelle ligne reliant les autres écoles wambrechitaines.

La théorie est une chose, la réalité une autre. Si le projet de pédibus traversant les rues de Marquette et de Quesnoy dans les deux sens et desservant les écoles Pasteur/Séguir et La Providence semblait une excellente idée sur le papier, la complète absence de participation des parents d'élèves mardi 28 juin à l'occasion d'un premier test grandeur nature retarde de fait sa mise en œuvre effective.

Cela est d'autant plus dommage que ce projet semblait à même de résoudre au moins en partie le problème récurrent de stationnement aux abords de La Providence. Et que le pédibus a les atouts des simples et bonnes idées : facile à

mettre en place, peu coûteux et utile.

Jugez plutôt : en plus des économies d'essence pour les portefeuilles et l'environnement, il permet aux enfants de pratiquer une activité physique quotidienne tout en apprenant à traverser les rues, à appréhender les situations dangereuses... bref, à devenir autonomes, sous l'égide d'accompagnateurs adultes. Il améliore aussi la sécurité aux abords des écoles car il tend à diminuer le nombre de voitures.

Reste que d'autres parents d'élèves pourraient être intéressés, notamment ceux dont les enfants sont scolarisés à Louis Leroy, Ferry, Sévigné et St-Vaast. Les retours de l'enquête menée récemment auprès de ces établissements sont en effet prometteurs.

L'avenir proche verra peut-être une ligne de pédibus reliant le parking du château de Robersart à Sévigné... Affaire à suivre.

Soutenez le projet !

Si vous souhaitez qu'un pédibus reliant les écoles Sévigné, Ferry, Leroy et St-Vaast voit le jour, contactez la police municipale : plus il y aura de personnes se manifestant, plus ce projet aura de poids !

Ensuite et surtout, une ligne de pédibus ne peut voir le jour que si vous (parents d'élèves, retraités, tissu associatif...) vous investissez et proposez d'accompagner à pied, dès potron-minet et à heures fixes, les enfants à leurs écoles.

Alors n'hésitez plus, contactez la police municipale pour proposer votre aide :

> 03 20 39 65 34

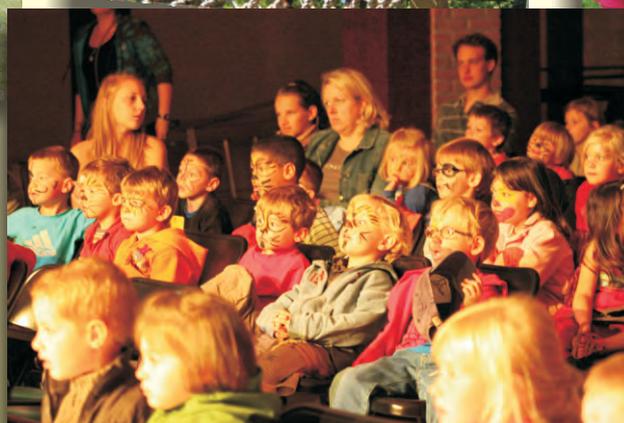
> 06 21 46 79 15

> police.municipale@wambrechies.fr

Retour en été

Un peu plus de 300 enfants en juillet, un peu moins de 200 en Août... Le succès des accueils de loisirs d'été ne se dément pas. Mais plus que la fréquentation, c'est le bonheur visible sur les visages des enfants que nous retiendrons.

Retour en quelques clichés pris à l'occasion des campings, du camp itinérant qui a emmené une dizaine d'ados de Wambrechies à Granville (Normandie), de l'initiation au djembey, ou encore du spectacle du clown Sirioui...



Journées de la petite enfance



> vendredi 25 novembre
& samedi 26 novembre

Le service enfance-jeunesse organise vendredi 25 et samedi 26 novembre et pour la seconde année consécutive, une journée consacrée à la petite enfance.

Ou plutôt une soirée et une journée, puisque la manifestation débute vendredi 25 novembre avec une conférence sur la parentalité de Marie-Françoise Dereix, de 19h à 21h, au deuxième étage du château Rouge.

Le lendemain, samedi 26 novembre, place à la jeunesse !

Dès 9h30, le château Rouge ouvre ses portes pour une matinée peuplée d'ateliers variés (contes, parachute, jeux libres, maquillage...).

L'après-midi, un spectacle gratuit de danse contemporaine, *Petit mars changeant* de la cie Nathalie Cornille et destiné aux enfants de moins de 3 ans, aura lieu à 15h30 et 16h30, salle Familiana.

Pour le spectacle : réservation obligatoire (40 places par séance) auprès du service enfance-jeunesse, au 03 28 14 42 82

Des logements neufs pour toutes les bourses

Pas moins de sept programmes de logements neufs sont en cours de construction à Wambrechies, pour un total de 341 appartements et 25 maisons ! Petit tour d'horizon avec le détail des programmes (accession libre, prêt locatif social ou PLS, prêt locatif à usage social ou PLUS, et prêt locatif aidé d'insertion ou PLAI) dont le maître mot est mixité sociale.

> Av. Clémenceau / Av. du Maréchal Juin

Opérateur : Synergie Park



Synergie Park construit 12 appartements et 9 maisons qui seront livrés fin 2011 / début 2012 en accession libre. 18 logements sociaux PLUS et PLAI devraient suivre pour une livraison prévue en 2013.

> Rue d'Ypres / Avenue Foch

Opérateurs : Akerys & INA



29 appartements, dont 21 en accession libre et 8 sociaux (PLUS & PLAI), sont en cours de construction sur une ancienne friche industrielle. Livraison prévue : fin 2012.

> Ancienne Linière

Opérateurs : CGC Investissements & LMH



66 lofts vont prendre place dans ce monument du patrimoine industriel wambrechitain. Le projet, mené par CGC Investissements et LMH prévoit 28 accessions libres, 28 PLUS et 10 PLS. Livraison prévue : fin 2012.

> rue du Pont Levis / rue du Vent de Bise

Opérateur : Maisonneuve



Ce programme de 37 logements en accession libre, auquel s'ajoutent des commerces et services, participe du renouvellement urbain du centre ville porté par la municipalité. Il devrait être livré à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine.

> 25 à 29 rue du Général Leclerc

Opérateur : SCI Clara



Cinq logements vacants et vétustes ont été démolis pour faire place à 14 appartements neufs (11 accessions libres et trois sociaux PLS). Ce programme de renouvellement urbain devrait s'achever fin 2012.

Mais aussi...

Deux autres programmes ont débuté en juillet dernier :

> rue du château Valois / rue des Violettes :

Les Allées Nature, porté par Bouygues Immobilier et Logis Métropole, proposera dans deux ans et demi environ pas moins de 111 logements (95 appartements et 16 maisons) ! 58 seront en accession libre, 20 en accession maîtrisée et 33 en PLUS et PLAI.

> 1475 rue d'Ypres :

Le Blan et SRCJ construisent 39 appartements. 27 seront en accession libre et 12 en PLUS et PLAI.

Livraison prévue : fin 2012.



Travaux estivaux

Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas eu d'été que les services techniques municipaux n'ont pas profité des mois de juillet et d'août pour mener quelques travaux de rénovation bienvenus.

Complexe sportif J.B. Cibié



Confronté à des problèmes d'étanchéité, le plafond de la salle Robert Walle du complexe sportif J.B. Cibié a été partiellement changé : handballeurs, basketteurs, écoliers et enfants fréquentant les accueils de loisirs peuvent maintenant profiter d'une salle parfaitement à l'abri de l'aléa climatique et, cerise sur le gâteau, plus lumineuse.

Les services municipaux en ont profité pour repeindre les gradins de la salle et s'attachent en ce moment au remplacement des chéneaux du complexe sportif. L'ouverture d'un local de préparation physique à destination des associations sportives est également prévue pour cette rentrée.

Nouveau poste de police municipale



La police municipale a déménagé au 35, rue du Général Leclerc, dans l'ancien logement de fonction de l'école Jules Ferry. Celui-ci a entièrement été réhabilité par les services municipaux qui y ont construit plusieurs pièces et ont ainsi transformé une maison inoccupée en outil de travail de qualité pour nos policiers.

Une halte-garderie rafraîchie



La halte-garderie *les petits troubadours* a elle-même été l'objet d'un coup de pinceau : hall d'entrée, couloir, bureau administratif et dortoir ont été repeints par un prestataire extérieur.

Un nouveau local pour la généalogie



La ville a réhabilité l'ancien logement de fonction de l'école Pasteur. Il accueille entre autres le Groupement généalogique de la région du Nord, Flandres - Hainaut - Artois.

Devoirs de vacances

De nombreux travaux de rénovation ont été menés cet été dans les écoles publiques wambreçitaines. En voici le détail.

> école Jules Ferry



Le plafond d'une des classes du vieux bâtiment a été remplacé et ses luminaires, changés, afin de réaliser des économies d'énergie.

> école Louis Leroy



Les tracés de la cour de l'école ont été refaits. Les revêtements de sol de la bibliothèque et du bureau de la directrice ont, quant à eux, été remplacés.

> école Madame de Sévigné



Tous les plafonds de l'école, du hall au dortoir en passant par les classes et le réfectoire de la cantine, ont été repeints.

> groupe scolaire Pasteur/Séguir



Les arbres de la cour, dont le superbe saule pleureur, ont été élagués. Le restaurant scolaire et la cuisine ont, eux, été repeints.

Le PTZ+, le nouveau prêt à Taux Zéro

Le prêt à taux zéro a évolué. Appelé dorénavant PTZ+, il regroupe au sein d'un même dispositif l'ancien prêt à taux zéro, le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt et le Pass Foncier. Une simplification qui n'a pas oublié l'essentiel : aider au financement de l'achat de votre résidence principale en vous prêtant de l'argent gratuitement. Explications.

Conscient du mille-feuilles que constituent les aides à l'accession à la propriété, l'Etat a repensé son prêt à taux zéro en fusionnant l'ancien prêt à taux zéro, le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt et le Pass Foncier en un seul dispositif : le PTZ+.

Qui peut bénéficier du PTZ+ ?

Le PTZ+ est destiné aux primo-accédants qui achètent un logement pour en faire leur résidence principale ou qui construisent leur logement (un primo-accédant est une personne qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale durant les deux dernières années précédant l'achat).

Contrairement à l'ancien prêt à taux zéro, le PTZ+ est accessible à tous les primo-accédants, quels que soient leurs ressources financières ou leur âge.

Attention, si vous achetez votre résidence principale à deux, les deux personnes doivent être primo-accédantes pour pouvoir bénéficier du PTZ+.

Quelle somme est prêtée avec le PTZ+ ?

En fonction du type d'achat (immobilier neuf ou ancien, logement écologique ou non) la somme d'argent prêtée est plus ou moins importante.

Le prêt à taux zéro est octroyé à partir d'un montant plafonné de l'opération en fonction du type de logement (neuf ou ancien) et de la zone d'habitation (A, B1, B2 ou C). Wambrechies étant en zone B1, le montant retenu dans le calcul de votre droit à prêt à taux zéro est calculé en fonction du montant de l'achat de votre logement dans la limite des plafonds suivants :

Nombre de personnes	Neuf	Ancien
	Zone B1	Zone B1
1	117 000 €	93 000 €
2	164 000 €	130 000 €
3	199 000 €	158 000 €
4	234 000 €	186 000 €
5 et plus	269 000 €	214 000 €

> **Achat d'un logement neuf** : le taux à retenir pour calculer le montant de votre prêt à taux zéro est, pour un logement neuf BBC (bâtiment basse consommation), de 35%. Il n'est que de 22% pour un logement non BBC.

Cela signifie que si vous achetez seul un logement neuf BBC, vous obtiendrez un prêt à taux zéro de 35% de 117 000€, soit 40 950€.

> **Achat d'un logement ancien** : le taux du prêt est corrélé à la classe énergétique du logement :

Performance énergétique	Classe A, B, C ou D	Classe E ou F	Classe G ou pas de diagnostic
Taux retenu	20%	10%	5%

Exemple : vous achetez à deux un logement classé D, vous obtiendrez 20% de 130 000€, à savoir 26 000€ de prêt.

Conditions de remboursement

L'Etat a dressé dix profils différents pour fixer la durée de remboursement de ce PTZ+. Les ménages les plus aisés devront rembourser leur prêt à taux zéro en cinq ans alors que les ménages les moins aisés pourront avoir jusqu'à trente ans pour étaler leur remboursement :

Profil	Capital différé	Durée de la période 1	Durée de la période 2
1	45 %	23 ans	7 ans
2	35 %	23 ans	5 ans
3	20 %	23 ans	3 ans
4	15 %	23 ans	2 ans
5	0 %	23 ans	-
6	0 %	20 ans	-
7	0 %	16 ans	-
8	0 %	12 ans	-
9	0 %	8 ans	-
10	0 %	5 ans	-

Pour connaître votre profil, il faut prendre votre revenu fiscal de référence et le diviser par votre coefficient familial (1.0 pour 1 personne, 1.4 pour deux personnes, 1.7 pour trois personnes, 2.0 pour quatre personnes et 2.3 pour cinq personnes et plus constituant le foyer). Vous obtenez ainsi le montant retenu pour le calcul de vos ressources (le revenu fiscal de référence est celui de l'année N-2. La date de référence est celle où vous signez l'offre du PTZ+ auprès de votre banque) :

Tranche	Neuf	Ancien
	Zone B1	Zone B1
1	12 000 €	10 000 €
2	14 000 €	12 000 €
3	16 000 €	14 000 €
4	18 000 €	16 000 €
5	19 500 €	18 000 €
6	21 500 €	19 500 €
7	23 500 €	21 500 €
8	26 000 €	23 500 €
9	32 500 €	30 500 €
10	>32 500 €	>30 500 €

Exemple : vous êtes marié avec deux enfants et achetez un logement neuf BBC supérieur au plafond de 234 000€. Vous avez donc droit à un prêt à taux zéro de 35% de 234 000€, soit 81 900€.

Comme vous déclarez avec votre conjoint 30 000€ de revenus avec un coef. familial de 2.0 (4 personnes dans le foyer), votre revenu de référence est alors de 30 000/2, soit 15 000€, ce qui correspond au profil n°3.

Vous devrez alors rembourser 80% du montant du PTZ+ durant la période 1 et les 20% restants en période 2. Cela correspond à 65 520 € pendant une première période de 23 ans, soit une mensualité de 237€ les 23 premières années. Puis vous devrez rembourser le solde du prêt sur les trois années suivantes, soit un montant total de 16 380 € pour des mensualités de 455€.

PTZ+, suite

Moins avantageux que l'ancienne mouture ?

Par rapport aux anciens dispositifs, le PTZ+ est souvent bien moins avantageux.

C'est le cas par exemple pour tous les ménages qui ne sont pas primo-accédants et qui pouvaient bénéficier du crédit d'impôt immobilier jusque fin 2010 alors que désormais, ils n'ont plus droit au crédit d'impôt et au prêt à taux zéro.

Selon le type d'achat et le lieu, l'avantage procuré par le nouveau prêt à taux zéro est plus ou moins intéressant. Globalement, ce prêt privilégie l'immobilier neuf et les logements écologiques.

ARRIVÉE DU BG BUS. POUR VOUS AIDER À CRÉER VOTRE ENTREPRISE



La Maison de l'emploi Métropole Nord-Ouest⁽¹⁾ et la Boutique de Gestion de l'Espace (BGE) se sont associées pour vous guider dans les nécessaires tribulations préalables à la création de votre propre entreprise.

A la clef : un bus de l'emploi, sorte de cabinet de conseil itinérant qui sillonne le territoire du SIVOM Alliance Nord-Ouest chaque automne.

Vous trouverez à son bord des professionnels prêts à vous accueillir et vous guider dans votre projet, qu'il s'agisse d'une création ex nihilo ou d'une reprise d'activité.

Ce bus s'installera vendredi 4 novembre de 14h à 18h, place du Général de Gaulle (face à l'Office de Tourisme).

⁽¹⁾ Maison de l'emploi Métropole Nord-Ouest, 48 avenue de la Liberté - BP 60115 59832 Lambersart cedex

03 20 14 52 80 | mdemno@gmail.com
maisondelemploi-mno.fr

De nouveaux commerces & services à Wambrechies

Atout Prêt

Courtage en prêts immobiliers

12 rue du Pont Levis à Wambrechies
> 03 20 40 14 67
> www.atout-pret.fr

Atout prêt est une agence de courtage. En d'autres termes, un intermédiaire entre les clients et les banques, dont l'objectif est de vous faire réaliser de substantielles économies de temps et d'argent lors de la recherche d'un prêt immobilier.

Forts de leur connaissance du système bancaire, les trois courtiers de l'agence, Ludovic Delannoy, Emmanuel-Florent Bera et Matthieu Agneray, se chargent de négocier au mieux votre taux d'emprunt, l'assurance du prêt et les frais de dossier.

Ils peuvent aussi vous aider à regrouper vos crédits afin, là encore, de vous permettre de réaliser des économies.

Notez que vous ne payez l'agence qu'en cas de succès des négociations (prêt ou regroupements de crédits que vous acceptez).

> **Atout prêt est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. Les courtiers reçoivent aussi sur rendez-vous en dehors de ces horaires et peuvent se déplacer à votre domicile.**



L'Atelier d'Aliette

Cours d'art plastique pour petits et grands

2865 rue d'Ypres à Wambrechies
> 06 27 36 68 67
> aliette.duroyon@wanadoo.fr
> latelierdaliette.artblog.fr



Aliette Prudhomme Duroyon propose des cours d'arts plastique (dessin, peinture, acrylique, aquarelle, huile, pastel, gravure, modelage, multimedia...) pour enfants et adultes, que ce soit en atelier libre, au trimestre ou à l'année.

Accueil des enfants le mardi de 16h45 à 18h15, le mercredi de 14h à 16h pour les plus de 7 ans et de 16h15 à 17h30 pour les 4-7 ans.

Adultes : le mardi de 13h45 à 16h15 et le mercredi, de 19h à 21h.

Ateliers libres : le vendredi de 14h à 16h30.

Margaux Nys

Diététicienne

144 allée Hélène Boucher à Wambrechies
> 06 15 59 04 36 | margauxnys@gmail.com



Margaux Nys vient de s'installer à Wambrechies. Diététicienne, elle est un professionnel de la santé, experte en nutrition et alimentation.

Si vous êtes à la recherche de votre équilibre nutritionnel, si vous rencontrez des problèmes de poids, de diabète, d'allergies alimentaires... n'hésitez pas à la contacter !

CTP [construction terrasse paysage]

Aménagement des espaces extérieurs

127bis route de Linselles
à Wambrechies
> 06 43 44 32 17 | 06 25 06 20 14
> contact@ctpaysage.fr
> www.ctpaysage.fr (prochainement)



CTP, pour construction terrasse paysage, est une toute jeune entreprise lancée par B. Bailly et R. Leleu. Elle se propose de concevoir et d'aménager vos espaces extérieurs.

Qu'il s'agisse d'une terrasse ou d'un jardin, les deux paysagistes chercheront avec vous la meilleure solution pour que votre espace extérieur soit en harmonie avec votre maison et votre environnement.

La démarche et les matériaux utilisés (bois, composite, pierre bleue, pavés, dalles, gazon...) ont un point commun : le respect de l'environnement.

Côté coûts, CTP ménage votre portefeuille : l'entreprise étant membre de la coopérative *les professionnels à domicile*, vous pouvez bénéficier d'une TVA à 5.5% et de déductions d'impôts pouvant aller jusqu'à 50% des montants dépensés...



Louka Pizza

Pizzas et plats italiens, sur place ou à emporter

4 rue du 11 novembre
à Wambrechies
> 03 20 42 14 19
> www.louka.pizza.fr (prochainement)

Louka Pizza vient d'ouvrir ses portes en centre-ville. Jonathan Champeu vous y accueille midis et soirs du mardi au dimanche (horaires détaillés plus bas), prêt à vous confectionner une pizza ou un plat typiquement italien et satisfaire ainsi vos papilles affamées.

- > du mardi au jeudi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h ;
- > vendredi et samedi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h30 ;
- > dimanche de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 21h ;
- > les jours fériés, de 18h30 à 21h.

T'es Pas Cap

Mode féminine

23 place du Général De Gaulle à Wambrechies
> 06 81 02 70 09 | 06 06 42 83 37
> info@tespascap.fr
> www.tespascap.fr (prochainement)

T'es Pas Cap est une boutique de vêtements, de chaussures et d'accessoires pour femmes qui vient d'ouvrir ses portes en centre ville, face à la mairie.

Valérie Cousin et Véronique Devot vous accueillent dans leur magasin du mardi au samedi de 10h à 19h, sans interruption.



AGENDA



Glissé subrepticement dans ce *Wambrechies Info* (1), l'agenda culturel n°14 de la ville est, contrairement aux apparences, loin de l'amanite tue-mouches : absolument inoffensif, consommable à souhait et... utile, puisque vous y retrouverez toute la programmation culturelle wambrechitaine jusqu'au 31 décembre.

Vous pouvez aussi le consulter en ligne ou le télécharger sur

<http://fr.calameo.com/groups/733>

(1) si vous ne l'avez pas eu, des agendas sont disponibles en mairie

LECTURE

Y'a pas de quoi se tirer une balle au final !!!

Ce petit essai plus que sympathique au sous-titre évocateur -ou comment se marrer au travail ?- est l'oeuvre d'un Wambrechitain qui se fait appeler Casanostra59.

Quand vous l'aurez lu, vous comprendrez qu'un nom d'emprunt peut s'avérer

utile... L'auteur tire de son expérience professionnelle dans la grande distribution nombre de comportements et de situations cocasses, caricaturales voire complètement décalées, mais que nous rencontrons finalement tous au quotidien.

Un portrait amusant du monde professionnel, construit de façon progressive et ordonnée, porté par un style alerte, pour un résultat séduisant en forme de miroir à peine déformé de notre propre réalité...

14,99€. Dispo sur le site web du Furet du Nord ([furet.com](http://www.furet.com)) et sur commande dans toutes les bonnes librairies (pensez à donner ces références : catalogue Dilicom sous le gencod 3019000026801).

Vous pouvez aussi contacter l'auteur à livrecasanostra59@yahoo.fr

SPORT

Cross international de Wambrechies

La 17e édition du cross, organisé par l'Athlétique club de Wambrechies, se tiendra le week-end des 12 et 13 novembre, dans le parc du château de Robersart.

Samedi 12, place à la Randonnée du Cross, sur un nouveau parcours préparé par Michel Coucke qui avait déjà travaillé à la réussite de l'évènement en 2010.

Le Cross International 2011 proprement dit aura lieu, lui, le lendemain, dimanche 13 novembre, à partir de 9h30.

Informations & inscriptions : www.cross-wambrechies.com

Histoire d'un partenariat

La ville accueille les 16 octobre et 9 décembre prochains deux spectacles en lien avec Le Prato, haut lieu du cirque contemporain. Ce partenariat récent a pour origine le concept des *Belles Sorties* proposé par Lille Métropole. Wambrechies - Prato - LMCU : histoire d'un partenariat croisé en forme de poupées russes.

Dans le cadre de sa démarche visant à favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture, Lille Métropole a invité huit institutions culturelles à sortir de leurs murs et proposer ainsi leur programmation artistique sur tout le territoire communautaire.

Résultat : 47 villes de moins de 15 000 habitants ont accueilli ou accueilleront cette année un spectacle d'un des phares culturels locaux choisis par LMCU, à savoir l'Aéronef, l'Opéra de Lille, la Compagnie de l'Oiseau Mouche, le Centre Chorégraphique National Roubaix Nord-Pas de Calais associé à Danse à Lille, le Grand Bleu, le Théâtre du Nord et... Le Prato.

Vous l'avez compris : la ville, soucieuse de diversifier ses réseaux et sa programmation culturelle, a sollicité et obtenu avec une joie non feinte une collaboration avec cette vénérable institution.

Fondé en 1973 par des clowns, Le Prato est un incontournable du cirque contemporain. Un lieu de création, constitué d'une équipe de comédiens toujours à la recherche des formes les plus multiples du rire et de la poésie.

Voilà pourquoi, le 9 décembre prochain*, la salle

des fêtes se transforme en théâtre et accueille le *Cabaret express du Prato*, avec Gilles Defacque, Jacques Motte et William Schotte sur les planches -excusez du peu !

Le début d'une belle histoire ?

Les premiers contacts entre la ville et l'équipe du Prato s'étant, euphémisme, plutôt bien passés, il a vite été décidé de programmer un autre évènement.

Résultat : le 16 octobre, nous vous emmenons en voyage à bord d'un bus à la découverte d'un spectacle programmé à l'occasion du dixième anniversaire du plôt cirque du Prato (Pôle cirque transfrontalier Lille/Tournai, entre Le Prato de Lille et la Maison de la Culture de Tournai).

A la clef, un concept de spectacles de rues et de cirque itinérant intitulé *les toiles dans la ville**, qui vous emmènera

depuis Halluin jusqu'à Lille en passant donc par Wambrechies, et que nous vous invitons à ne pas manquer !

* Retrouvez toutes les informations (horaires, tarifs...) sur ces deux spectacles dans l'agenda culturel n°14 de la ville.



Gilles Defacque, Jacques Motte et William Schotte, dans « *Le Cabaret express du Prato* », à découvrir le 9 décembre à Wambrechies..

La Semaine bleue approche

> du 17 au 24 octobre

> les inscriptions pour le spectacle du 20 octobre ont lieu de 8h30 à 12h du 10 au 14 octobre, au service Aînés



fêtes. Plusieurs artistes accueilleront le public avant la *Revue Magnifique*, un spectacle de cabaret haut en couleurs.

Infos complémentaires : 03 28 38 84 29

La traditionnelle Semaine bleue se tient du lundi 17 au lundi 24 octobre. De nombreuses animations loisirs, culturelles et sportives émailleront cette semaine réservée aux Aînés.

Clou de la programmation : une après-midi spectacle offerte par la municipalité aux Wambrechitains de 60 ans et plus -inscriptions obligatoires auprès du service Aînés.

Celle-ci, proposée par l'Agence Artistique de l'Artois, aura lieu jeudi 20 octobre dès 14h30, dans la salle des

AVEC VOUS, WAMBRECHIES Durable, Sociale, Solidaire

REUSSIR WAMBRECHIES

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

En automne, les feuilles tombent... Et pas que celles des arbres ! C'est aussi en cette saison que les avis d'imposition locale dégringolent.

A leur lecture, on voit que certes les taux communaux sont identiques mais que la valeur de référence a été, comme chaque année, réévaluée.

On peut légitimement s'interroger sur la nécessité de maintenir de tels taux dans la mesure où les derniers budgets marquent le pas en terme d'investissement. Certes oui, on se « désendette », mais l'avenir est compromis dans une Commune qui n'investit pas : les structures sportives sont d'ores et déjà à saturation et il n'existe toujours aucun équipement culturel digne d'une commune de 10 000 habitants.

A ce triste constat, rappelons que les bétonneuses tournent à plein régime : de nouveaux quartiers, de nouveaux logements sortent de terre mais rien n'est prévu pour anticiper la hausse démographique qui en découlera. Alors que nos équipements sont saturés ou inexistant, la population ne cesse d'augmenter. Quand donc seront lancés la réflexion sur les indispensables investissements à faire ?

Gouverner, c'est prévoir dit un adage... Ajoutons que gouverner, ce n'est pas « assurer sa réélection » en sortant un projet à quelques mois du scrutin. Car n'en doutons pas, c'est sûrement ce qui va arriver !

Groupe « Avec Vous Wambrechies »

F. Ducroquet, K. Delebecq, C. Lapère

C'est la crise, la récession, le surendettement, les emprunts toxiques, la diminution des dépenses, la diminution du nombre de fonctionnaires... On ne peut pas dire que la rentrée se fasse sous les meilleurs auspices mais que faut-il faire ? Sans se voiler la face, faut-il se terrer dans un immobilisme improductif ou réagir et tout faire pour s'en sortir ?

L'Etat se désengage, c'est vrai et nous en supportons les conséquences. A l'heure de la préparation budgétaire nous devons en tenir compte car les collectivités ne peuvent pas se substituer en permanence à celui-ci. 2012 sera une année difficile, davantage pour certains, un peu moins pour d'autres.

A Wambrechies, on ne peut pas dire que nous restons avec les deux pieds dans le même sabot...

Il manque de logements et notamment dans le domaine locatif social, voyez les programmes en cours et ceux en projet.

Il y a des risques de surcoût de la dette, nous avons renégocié les prêts risqués pour les remplacer par des prêts à taux fixe.

Cette année nous avons en outre remboursé par anticipation plusieurs prêts dont les taux étaient les plus élevés.

Concernant les dépenses, nous n'avons pas attendu la crise pour s'attacher à les maîtriser au mieux, y compris les charges de personnel qui représentent encore plus de 50% du budget mais qui sont proportionnellement inférieures à celles

de beaucoup d'autres communes.

Certaines dépenses ou investissements sont qualifiés par une partie de l'opposition d'inutiles ou de prestige et c'est le port de plaisance qui revient à chaque fois en première ligne. Il s'agit pourtant d'un des équipements touristiques phare de notre ville.

Chaque projet, chaque investissement doit être réfléchi, pesé, analysé : quel sera le coût de fonctionnement ? Quel sera le degré d'utilisation ?

Au niveau des recettes, quelles sont les solutions ?

L'augmentation du parc immobilier apporte en volume à la commune ce que d'autres obtiennent par l'augmentation de la pression fiscale. Rappelons que les taux des impôts locaux n'ont pas augmenté depuis 15 ans, grâce en partie à la politique du logement menée par l'équipe municipale. De plus, en densifiant le centre ville, nous évitons l'accroissement des besoins en périphérie et donc des charges.

Les tarifs des services offerts par la ville n'augmentent que dans des proportions très raisonnables,

Les dotations de l'Etat et des autres collectivités stagnent ou baissent.

Comme vous le voyez la situation économique ne laisse nul place à la démagogie, l'utopie ou la polémique. Vous pouvez compter sur nous pour être lucide et gérer dans la sérénité le budget de la commune.

Echos de Lille Métropole Communauté Urbaine

Lors du dernier Conseil de Communauté, le 1er juillet dernier, LMCU a adopté un schéma d'aménagement numérique ambitieux. Objectif ? Le très haut débit (100Mbps/s) pour tous (habitants, équipements publics et entreprises) d'ici 2020, sur l'ensemble du territoire de la métropole. Rien que ça !

Donner à la Métropole lilloise un temps d'avance en matière d'attractivité et de compétitivité et offrir à tous un service numérique équivalent : les membres du Conseil communautaire de LMCU s'en sont donnés les moyens en adoptant à la majorité -seul le groupe *Europe Ecologie Les Verts* s'est abstenu- un schéma d'aménagement numérique extrêmement ambitieux.

Pensez-donc : 100 megabits par seconde pour tous les habitants de la Métropole, mais aussi toutes les administrations, toutes les entreprises... Pour permettre un tel débit, on ne parle plus d'Adsl mais bel et bien de réseaux en fibre optique.

Or, tout cela a un coût, que les opérateurs privés ne sont pas prêts à supporter dans les zones non rentables à court terme... Voilà pourquoi LMCU a adopté ce schéma d'aménagement numérique, afin d'épauler les opérateurs privés dans la mise en place sur tout le territoire d'un tel dispositif à l'horizon 2020.

La technicité du projet est de réussir à articuler efficacement intervention publique (réalisation d'un Réseau d'Initiative Publique) et déploiement des opérateurs privés, à travers un partenariat novateur entre initiative publique et privée.

Concrètement, le déploiement se fera via quatre volets (voir schéma) :

volet 1 : zone déjà câblée. Il s'agira là de négocier avec les syndicats du câble, les communes et numéricable, la modernisation effective du réseau, ainsi que son

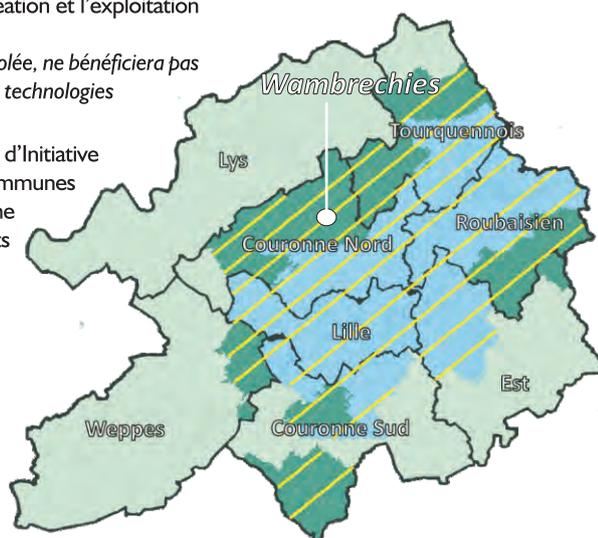
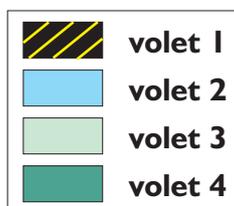
ouverture à d'autres opérateurs privés.

volet 2 : zone que les opérateurs privés ont déclaré vouloir couvrir en fibre optique d'ici 2015. LMCU va leur demander de s'engager concrètement et, en contrepartie, facilitera ce déploiement.

volet 3 : réalisation d'un Réseau d'Initiative Publique de 2 300 km de fibre optique sur cette zone où le privé n'assurera vraisemblablement pas une couverture conforme aux objectifs. Pour ce faire, LMCU passera par une Délégation de Service Public concessive sur une période de 20 ans, pour la création et l'exploitation de ce réseau.

nb : Une partie de cette zone, très isolée, ne bénéficiera pas de la fibre optique mais de technologies alternatives (satellite ?).

volet 4 : extension du Réseau d'Initiative Publique sur la zone de 17 communes concernées si les opérateurs ne tenaient pas leurs engagements dans les délais prévus.



Mais aussi...

Un pont neuf

Le pont de la distillerie vient d'être rénové, avec comme maître d'oeuvre LMCU.

Prévus de longue date, les travaux de rénovation ont concerné la réfection des trottoirs et de l'enrobé, ainsi que la mise en peinture du dessous de l'ouvrage, des garde-corps et des perrets.

Dans le rétro



Dimanche 5 juin - A l'occasion de Deltile en Fête, spectaculaire arrivée sur le port de plaisance de la compagnie Firebird.



Samedi 2 juillet - L'Amicale des Pêcheurs a fêté son 40^{ème} anniversaire dans le parc du château de Robersart et dans la bonne humeur.



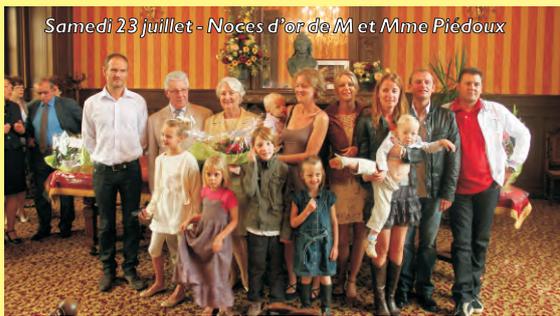
Samedi 16 juillet - La ville a célébré les noces de diamant de Monsieur et Madame Prévost.



Mardi 13 sept. La ville a célébré les départs en retraite de mesdames Audenaert, Bourey, Sanz et Longelin, alors que Christian Brasdefer recevait les palmes académiques.



Samedi 9 juillet. Bal d'été, sur l'espace Robersart



Samedi 23 juillet - Noces d'or de M et Mme Piédoux



Lundi 20 juin - grosse ambiance, au voyage des Aînés !



Dimanche 19 juin - Les danseurs du Conservatoire des danses cérémonielles et royales d'Abomey ont ouvert en fanfare la cinquième édition du Festival Afriques



Vendredi 23 septembre, soir de concert dans la salle des fêtes : Juliette Kapla et Claire Bellamy ont offert leur nouvelle création, «Des free songs... partout!». En apéritif, elles ont chanté avec certains des pensionnaires de la résidence Obert, une chanson conçue avec eux au printemps dernier, lors de leur résidence de création au château de Robersart. Un moment émouvant.



Sam. 17 sept. A l'occasion des Journées du Patrimoine, une balade nocturne contée a emmené une centaine de personnes à la rencontre d'artistes conteurs. Ici, Daniel Destombes, dans un tramway de l'Amitram.



Samedi 4 juin - Noces d'or de M et Mme Ramon



Samedi 9 juillet - Noces d'or de M et Mme Six